



Communiqué de presse

Paris, le 16 avril 2021

Proposition de loi Besson-Moreau : Le renforcement du tarif fournisseur, condition sine qua non à la revalorisation du revenu agricole

Si l'Ania, la Coopération agricole, la Feef et l'Ilec partagent l'objectif porté par la proposition de loi du député Grégory Besson-Moreau visant à retrouver l'esprit initial des EGA de création et de répartition de valeur ; les quatre organisations s'inquiètent des effets négatifs de certaines mesures sur le maillon industriel, indispensable à la pérennité de la chaîne alimentaire française.

En dépit des États Généraux de l'Alimentation et de la loi Égalim, le bilan des négociations commerciales des trois dernières années ne conduit qu'à un seul constat : déflation et achat au prix le plus bas restent les maîtres mots pour les distributeurs.

Dès lors, dans ce contexte de guerre des prix et de compression continue des marges des entreprises alimentaires, comment espérer construire la souveraineté alimentaire française, faire ruisseler de la valeur vers l'amont agricole, ou encore favoriser les investissements pour répondre à la demande des marchés et tendre vers une alimentation plus saine et plus durable ?

L'Ania, la Coopération agricole, la Feef et l'Ilec saluent l'ambition de mettre fin à cette guerre des prix portée par cette proposition de loi, mais elles s'inquiètent des conséquences de certaines de mesures envisagées pour y parvenir. **Sanctuariser les seules matières premières agricoles sans sanctuariser les coûts de transformation ne produira qu'un seul effet : l'affaiblissement du maillon industriel dans les négociations commerciales avec les distributeurs.** Ce n'est pas acceptable : c'est la vitalité de nos territoires et la diversité de nos produits et de nos marques qui est en jeu !

Sans coopératives et industries alimentaires fortes, capables de valoriser la production agricole, d'investir et d'innover pour mener à bien les transitions agroécologiques et développer l'emploi : pas de meilleure rémunération des agriculteurs ! Si l'on souhaite réellement mettre un terme à la spirale déflationniste entraînée par la LME et rémunérer les agriculteurs au juste prix, une seule solution : poursuivre la réflexion entamée par le Gouvernement pour travailler à changer de paradigme et aller plus loin dans la protection du tarif des fournisseurs. **Seul le renforcement du tarif fournisseur pourra permettre une création de valeur et une juste répartition de celle-ci au sein de la filière alimentaire !**

Convaincus de la nécessité de faire évoluer les dispositions proposées, l'Ania, la Coopération agricole, la Feef et l'Ilec sollicitent un rendez-vous avec le ministre Julien Denormandie afin de construire ensemble une réponse adéquate à leur objectif partagé.

À propos de La Coopération Agricole

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Représentant 40 % de l'agroalimentaire du pays, 2300 entreprises coopératives constituent ce mouvement, dont 93% de TPE-PME, partout sur les territoires, en réunissant 3 agriculteurs sur 4 et 190 000 salariés (filiales incluses).

www.lacooperationagricole.coop

Contact presse : Guillaume Le Hoan – 07 62 68 33 63 - glehoan@lacoopagri.coop

À propos de l'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1er secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

www.ania.net

Contact presse : Benjamin Le Sant – 06 79 88 14 34 – blesant@ania.net

À propos de la FEEF

La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les PME des territoires, fournisseurs alimentaires et non-alimentaires de la distribution. Véritable vivier d'entreprises stratégiques pour la croissance et la compétitivité, il s'agit d'entreprises implantées industriellement en France, à capitalisation patrimoniale ou familiale qui innovent et vitalisent les territoires. Mouvement actif de 1 000 entreprises engagées, la FEEF agit au quotidien pour développer le business des PME et promouvoir leurs spécificités. Plus d'information : www.feef.org / @FEEF_France

Contact Presse : Virginie Feuillebois - vfeuillebois@feef.org – 01 47 42 43 33

À propos de l'Ilec

L'Institut de liaisons des entreprises de consommation regroupe quatre-vingt-dix entreprises fabriquant des produits de marque de grande consommation (PGC), de notoriété nationale et internationale, alimentaires et non alimentaires. Les entreprises de l'Ilec pèsent près des deux tiers du CA des PGC en grandes et moyennes surfaces, soit 42 Mds d'euros dont la moitié dans les filières agricoles françaises. L'activité du millier d'établissements français des adhérents de l'Ilec, sites de production, de logistique ou tertiaires, représente plus de 500 000 emplois.

www.ilec.asso.fr

Contact Presse – Agence Pressario : Sylvie Vincent – 06 62 76 57 30 – sylvie@pressario.fr